

DEPARTEMENT PSSP
M2 Intervention et Développement Social
Parcours AISS & CISS
Année universitaire 2023-24

Sommaire

Présentation générale du Master IDS	page 3
Enseignements et évaluations du M2	page 4
Liste des intervenants	page 9
Règlement des examens	page 10
Calendrier de l'année - AISS	page 11
Calendrier de l'année – CISS	page 12
Fonctionnement du département PSSP	page 13
Environnement Numérique de Travail	page 14
Consignes de sécurité	page 15
Devenir des diplômé.e.s du Master IDS	page 16
SUIOP	page 22

Présentation générale du Master

Le Master Intervention et Développement Social (IDS) forme de futurs cadres administratifs supérieurs et de direction dans le champ des interventions sociales et de santé en privilégiant une approche pluridisciplinaire et transversale du domaine (sciences humaines et sociales – sociologie et psychologie –, sciences juridiques, économiques et de gestion, politiques publiques).

La 1^{ère} année du Master IDS est indifférenciée et comprend une période d'enseignement suivie d'une période de stage de 10 semaines en fin d'année. La 2^{ème} année du Master est spécialisée et propose deux parcours aux objectifs et aux modalités d'organisation différenciés.

Le parcours **Administration des Interventions Sociales et de Santé (AISS)** forme des cadres supérieurs et de direction dans la gestion administrative et le management des établissements et services sanitaires, sociaux ou médico-sociaux (directeurs ou directeurs adjoints d'établissements pour personnes âgées, responsables de CCAS, cadres de services d'aide à domicile, attachés territoriaux au sein des conseils départementaux, attachés d'administration hospitalière, etc.). Le parcours AISS s'adresse principalement à des étudiants relevant de la formation initiale. Le cursus est organisé en présentiel ; il s'articule autour d'une première période d'enseignements (250 h) et d'une seconde période de mise en situation professionnelle sous la forme d'un travail de recherche et d'un stage (16 semaines) mené dans des services ou établissements relevant du social, de la santé ou du médico-social.

Le parcours **Coordination des Interventions Sociales et de Santé (CISS)** forme des cadres de coordination des politiques, dispositifs et acteurs de la santé et du social à l'échelle des territoires (responsables de réseaux de santé, coordinateurs gérontologiques, animateurs territoriaux de santé, chargés de développement social). Le parcours CISS s'adresse principalement à des stagiaires de la formation continue (personnes en emploi ou en contrat de professionnalisation). La formation est organisée en alternance et comprend des cours (302 h) concentrés sur des journées de regroupement articulés avec l'immersion dans une structure professionnelle et la réalisation d'un mémoire.

La formation se déroule selon des objectifs qui sont progressifs d'une année sur l'autre et au fil de chacune des deux années constituant le cursus. **M1** : maîtriser l'environnement général du secteur (publics, institutions, politiques et dispositifs) et être capable de conduire un projet en réponse à un besoin du secteur ; **M2-AISS-CISS** : être capable de coordonner une politique dans le cadre d'un territoire ou d'une organisation ; **M2-AISS** : être capable de mettre en œuvre une étude ou un projet et de se positionner dans une fonction d'encadrement ou de direction ; **M2-CISS** : être capable de piloter un réseau ou une instance de coordination.

Enseignements et évaluations du Master 2

Le cursus se compose d'unités d'enseignements (UE) théoriques et pratiques, réparties en un bloc d'UE théoriques et un blocs d'UE pratiques. Les 2 blocs d'UE ne se compensent pas. Conformément au règlement général des études et examens de l'UBS, chaque bloc doit être validé indépendamment pour valider l'année.

UE THEORIQUES

Plusieurs UE théoriques sont communes aux deux parcours du M2 (UE de tronc commun AISS et CISS), d'autres sont adaptées aux objectifs propres au parcours (UE spécifiques AISS ou CISS).

UE 1 Théorique AISS & CISS — Droit

Objectifs : Connaître les enjeux et les évolutions liés à la qualité, au droit et à la place des usagers et être capable de les resituer dans le cadre d'une réflexion éthique et déontologique.

Coefficient : 2 — 5 crédits ECTS –	CM	TD	Enseignants/intervenants
Responsabilité juridique des acteurs de l'action sociale et de la santé publique	10		Claudie Abiven-Kamoun
Droit et participation des usagers	10		Brigitte Evennou
Problèmes éthiques et déontologiques	10		Cyril Hazif-Thomas ; Olatoyé Kotchikpa
Démarche qualité dans la santé et le social	10		Martine Evennou-Motta ; Frédéric Hémadou

Évaluation :

Session 1 et session 2 : contrôle terminal - 1 écrit de 2 h pour chacune des 4 matières de l'UE (coeff. 1 pour chaque matière).

UE 2 Théorique AISS & CISS — Politiques sociales et de santé

Objectifs : Connaître les outils de l'évaluation et les mettre en œuvre – Savoir piloter un dispositif d'observation et mener une évaluation.

Coefficient : 1 — 5 crédits ECTS –	CM	TD	Enseignants/intervenants
Observation de la santé et du social	10	12	Florence Douguet ; Juliette Hontebeyrie
Méthodes et outils d'évaluation des projets sociaux	8	12	Olatoyé Kotchikpa (CM, TD CISS) ; Brigitte Evennou (TD AISS)

Évaluation :

Session 1 - Observation de la santé et du social : contrôle pratique - 1 dossier collectif (coeff. 1).

Session 2 - Observation de la santé et du social : 1 écrit de 2 heures (coeff. 1).

Session 1 - Méthodes et outils d'évaluation des projets sociaux : contrôle pratique - 1 dossier collectif (50 %) + 1 note réflexive individuelle (50 %) (coeff 1).

Session 2 - Méthodes et outils d'évaluation des projets sociaux : 1 écrit de 2 heures (coeff. 1)

UE 3 Théorique AISS & CISS — Gestion

Objectifs : Appréhender les changements dans les organisations et comprendre comment impulser et maîtriser les évolutions dans une position d'encadrement ou de direction.

Coefficient : 1 — 5 crédits ECTS –	CM	TD	Enseignants/intervenants
Gestion des conflits	8	6	Joseph Bourriaud
Management du changement	8	6	Marc Dumas
Fonction d'encadrement		14	Pascal Sourget

Évaluation :

Session 1 et Session 2 - Gestion de conflit : contrôle terminal - 1 écrit d'1h30 (coeff.2).

Session 1 et Session 2 - Management du changement : contrôle terminal - 1 écrit d'1h30 (coeff. 2).

Session 1 - Fonction d'encadrement : 1 contrôle pratique - 1 dossier collectif (coeff. 1).

Session 2 - Fonction d'encadrement : 1 écrit d'1h30 (coeff. 1).

UE 4 Théorique AISS & CISS — Pratiques de recherche

Objectifs : Savoir adopter une posture réflexive par rapport à un problème donné.

Coefficient : 0,5 — 5 crédits ECTS –	CM	TD	Enseignants/intervenants
Conférences thématiques *		20	Colloques, journées d'études, séminaires, séances de méthodes documentaires...
LV appliquée à la recherche		14	Frances Thompson

Évaluation :

Session 1 : contrôle continu en anglais : écrit 2h (coeff. 1/2) et oral (coeff. 1/2).

Session 2 : 1 écrit de 2 h en anglais.

UE 5 Théorique AISS — Coordination organisationnelle et territoriale

Objectifs : Être capable de développer des politiques sociales et de santé à l'échelle des territoires et en lien avec les autres politiques publiques.

Coefficient : 1 — 5 crédits ECTS –	CM	TD	Enseignants/intervenants
Coordination des interventions sociales (domaines : social et santé)		16	Olatoyé Kotchikpa
Pratiques coopératives territorialisées (domaines : médico-social, social et santé)	28		Cap autonomie santé ; Rémi Bouchard ; Elsa Cérèse ; Sabine Evano ; Vincent Graff ; Guillaume Jegousse ; Virginie Le Bris-Fontier ; Ronan Le Délézir.

Détail du second module de pratiques coopératives territorialisées (8 conférences* de 3,5h) : Coordination territoriale : l'exemple du pays de Lorient-Quimperlé (Cap autonomie santé) ; La déclinaison du schéma d'autonomie du département de l'Ille-et-Vilaine sur les territoires : coordination avec les acteurs du champ médico-social autour de la prévention de la perte d'autonomie (Rémi Bouchard) ; La gouvernance participative d'un projet de territoire : l'exemple de la création d'un espace social à Quimperlé (Elsa Cérèse) Démarche d'une « Ville Santé » – l'exemple de Lorient (Sabine Evano) ; Le département et la territorialisation de l'action sociale et médico-sociale : l'exemple des thématiques insertion et RSA (Vincent Graff) ; Coordination en addictologie (Guillaume Jegousse) ; Etude des dispositifs de prévention du suicide en milieu agricole (Virginie Le Bris-Fontier) ; Le territoire objet de politiques publiques (Ronan Le Délézir).

Évaluation :

Session 1 : 1 contrôle pratique - 1 dossier collectif en coordination des interventions sociales dossier collectif (50 %) + 1 note réflexive individuelle (50 %) (coeff 1).

Session 2 : 1 écrit de 2 h en coordination des interventions sociales (coeff. 1).

UE5 Théorique CISS — Pilotage et direction de réseaux ou d'instances de coordination

Objectifs : Être capable d'assurer la responsabilité globale et politique d'un réseau ou d'une instance de coordination et faire en sorte que ses objectifs soient atteints et renouvelés.

Coefficient : 1 — 5 crédits ECTS –	CM	TD	Enseignants/intervenants
Management stratégique et politique	12		Maëlle Stéphant
Gestion administrative juridique et comptable		16	Emmanuel Thos
Méthodes et outils d'analyse et d'évaluation des réseaux		20	Virginie Le Bris-Fontier (12h) ; Olatoyé Kotchikpa (8 h)

Évaluation :

Session 1 : Gestion administrative juridique et comptable : contrôle pratique : 1 étude de cas (coeff.1).

Session 2 : Gestion administrative juridique et comptable : 1 écrit de 2 heures (coeff.1)

Session 1 : Méthodes et outils d'analyse et d'évaluation des réseaux. : contrôle pratique : 1 étude de cas (coeff.1).

Session 2 : Méthodes et outils d'analyse et d'évaluation des réseaux : 1 écrit de 2 heures (coeff.1).

UE 6 théorique AISS — Ingénierie et conduite de projet

Objectifs : Mettre en pratique l'ensemble de ses connaissances en gestion dans le champ des interventions sociales et de santé au travers d'un exemple particulier : les services à la personne.

Coefficient : 1 — 5 crédits ECTS –	CM	TD	Enseignants/intervenants
Économie et management des entreprises de service à la personne	20	18	Sylvaine Chevallier ; Murielle Le Floch ; Pauline Rannou
Gestion financière des établissements	4	6	Sylvaine Chevallier

Détails de l'UE : Économie et management des entreprises de service à la personne – Étude de cas (Sylvaine Chevallier, 8h CM + 18h TD) ; Le Conseil départemental et les services d'aide et d'accompagnement à domicile (Pauline Rannou, 4 h CM) ; Fonctionnement d'une agence de services à domicile (Murielle Le Floch).

Évaluation :

Session 1 : Economie et management des ESP : contrôle pratique - dossier collectif avec soutenance orale (50 %) + 1 note réflexive individuelle (50 %) (coeff 2).

Session 2 : 1 écrit de 2h (coeff. 2).

Session 1 : Gestion financière des établissements : contrôle pratique – dossier collectif (coeff. 1)

Session 2 : 1 écrit de 2h (coeff. 1).

UE 6 Théorique CISS — Pratiques coopératives et coordination

Objectifs : Être capable d'animer et de suivre les projets de coordination, de faire évoluer ceux-ci et de dynamiser les acteurs.

Coefficient : 1 — 5 crédits ECTS –	CM	TD	Enseignants/intervenants
Pratiques coopératives et coordination dans le domaine sanitaire, social et médico-social	24		Céline Laflute ; Flora Penelon ; Elsa Cérèse
Pratiques coopératives et coordination dans le domaine sanitaire, social et médico-social : étude de cas de coordination		24	Claudie Abiven-Kamoun

Détails du CM : Médiation sociale et communication (F. Pénelon, 12h) ; Projet Handicap, Innovation et Territoire (HIT) : pratiques de coordination (C. Laflute, 6 h) ; Gouvernance participative d'un projet de territoire (E. Cérèse, 6h).

Évaluation :

Session 1 : contrôle pratique : étude de cas de coordination (coeff. 1).

UE 7 Théorique AISS — Recherche appliquée– Mémoire de fin d'études

Coefficient : 2 — 10 crédits ECTS

Objectifs : Être capable de mener à bien une étude finalisée de son élaboration à la communication de ses résultats.

Modalités et évaluation : mémoire collectif de fin d'études mené sur proposition et sous la direction d'un directeur de mémoire donnant lieu à restitution écrite et soutenance.

Directeur.ice.s de mémoires : enseignant.e.s-chercheur.e.s ou docteur.e.s du département PSSP.

Pour plus de détails se reporter au livret relatif au mémoire du parcours AISS.

Nota : une note minimale de 8 à l'UE7 [$UE7 \geq 8$] est exigée pour la validation du bloc théorique.

Une note inférieure à 8 ne permet donc pas de valider le bloc théorique du M2 IDS-AISS.

Pas de seconde session

UE PRATIQUES

UE 1 Pratique AISS — Mise en situation professionnelle – Stage professionnel

Coefficient : 4 — 20 crédits ECTS

Objectifs : Participer à la conception et/ou au développement d'un projet au sein d'une organisation du secteur social, médico-social ou de la santé.

Modalités : stage de 16 semaines (soit 560 heures)

Référent.e.s universitaires : enseignant.e.s du département PSSP.

Évaluation : un rapport avec soutenance

Pour plus de détails se reporter au livret du stagiaire.

Nota : le stage ne peut être repassé, sauf cas exceptionnel laissé à l'appréciation du jury.

UE 1 Pratique CISS : Pratiques de la recherche appliquée aux SHS, mémoire professionnel de fin d'études, étape 1/3

Objectifs : Participer à la conception et/ou au développement d'un projet au sein d'une organisation du tertiaire social.

Coefficient : 1 — 10 crédits ECTS –	CM	TD	Enseignants/intervenants
Mémoire professionnel de fin d'études : note d'étape			Virginie Le Bris-Fontier

Évaluation :

Session 1 : contrôle pratique : note d'étape relative au mémoire.

Session 2 : contrôle pratique

UE 2 Pratique CISS : Pratiques de la recherche appliquée aux SHS, mémoire professionnel de fin d'études, étape 2/3

Objectifs : Savoir adopter une posture réflexive par rapport à un problème donné dans le milieu professionnel. Savoir rechercher, produire, valoriser et diffuser des données dans un souci de répondre à un besoin de changement.

Coefficient : 2 — 5 crédits ECTS –	CM	TD	Enseignants/intervenants
Méthodologie de la recherche intervention		18	Virginie Le Bris-Fontier
Ateliers de méthodes		12	Florence Douguet, Juliette Hontebeyrie
Suivis encadrés		18	Virginie Le Bris-Fontier

Évaluation :

Session 1 : Ateliers de méthodes : contrôle pratique : pré-projet de mémoire / oral (coeff 1)

Session 1 : Suivis encadrés : contrôle pratique : pré-projet de mémoire / écrit (coeff 1)

Session 2 : Ateliers de méthodes : contrôle pratique

Session 2 : Suivis encadrés : contrôle pratique

UE 3 Pratique CISS : Pratiques de la recherche appliquée aux SHS, mémoire professionnel de fin d'études, étape 3/3

Objectifs : Participer à la conception et/ou au développement d'un projet au sein d'une organisation du tertiaire social.

Coefficient : 4 — 15 crédits ECTS –	CM	TD	Enseignants/intervenants
Mémoire professionnel de fin d'études			

Évaluation :

Mémoire professionnel avec soutenance.

La nature de l'exercice est précisée en détail dans le livret relatif au mémoire du parcours CISS.

Nota : la validation du bloc pratique CISS est soumise à une double validation portant sur :

- La note formée par la moyenne des notes obtenues respectivement dans les UE1, UE2 et UE3 pratiques qui doit au moins être égale à 10 [$\text{Moyenne}(\text{UE1}, \text{UE2}, \text{UE3}) \geq 10$]

ET

- Une validation de l'UE3 pratique, à savoir une note pour l'UE3 qui doit également être au moins égale à 10 [$\text{UE3} \geq 10$]. Un ajournement à l'UE3 [$\text{UE3} < 10$] implique donc un ajournement au bloc pratique.

Pas de seconde session.

Liste des intervenant.e.s

Intervenant.e.s	Fonction	Statut
Abiven-Kamoun Claudie	Professeure certifiée en sciences médico-sociales	Enseignant
Aldeguer Arnaud	Professeur agrégé en sciences de gestion	Enseignant
Bouchard Rémi	Attaché territorial, Chef de service accompagnement médico-social (personnes âgées, personnes en situation de handicap), Direction de l'autonomie, Département d'Ille-et-Vilaine [ancien PSSP]	Professionnel
Bourriaud Joseph	Formateur et consultant en Gestion des Ressources Humaines	Professionnel
Coordinateur.ice	Cap autonomie santé, Lorient-Quimper	Professionnel
Cérèse Elsa	Coordinatrice animatrice, association Ty Pouce, Quimperlé	Professionnel
Chevallier Sylvaine	Professeure agrégée en sciences de gestion, UBS – DSEG- IMABS	Enseignant
Douguet Florence	Maître de conférences de sociologie, UBS – LSHS	Enseig-cherch
Dumas Marc	Professeur en sciences de gestion – UBS – IMABS	Enseig-cherch
Evano Sabrine	Attachée territoriale, Responsable Service communal d'Hygiène et de Santé, Ville Lorient [ancienne PSSP]	Professionnel
Evennou Brigitte	Directrice adj., Maison départementale de l'autonomie Vannes	Professionnel
Evennou-Motta Martine	Cadre supérieur de santé, Service Qualité, Gestion des risques, Groupe Hospitalier Bretagne Sud [ancienne PSSP]	Professionnel
Hazif-Thomas Cyril	Médecin, docteur en droit public, CHU de Brest, Espace de réflexion éthique en Bretagne	Professionnel
Hémadou Frédéric	Dirigeant d'entreprise Conseil & Formation, formateur	Professionnel
Hontebeyrie Juliette	Maître de conférences de sociologie, UBS - LLSHS	Enseig-cherch
Jegousse Guillaume	Coordinateur prévention et formation, Coordinateur Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques chez les usagers de drogues-CAARUD, Douar Nevez [ancien PSSP]	Professionnel
Kotchikpa Olatoyé	Enseignant contractuel, docteur en sociologie, UFR- LLSHS	Enseig-cherch
Laflute Céline	Chargée de projet Handicap-Innovation-Territoire, Lorient Agglomération	Professionnel
Le Bris-Fontier Virginie	Enseignante-chercheuse contractuelle, docteur en sociologie, UBS - LLSHS	Enseig-cherch
Le Délézir Ronan	Maître de conférences en géographie, UBS – LLSHS	Enseig-cherch
Le Floch Murielle	Dirigeante, Agence Pour Vous Chez Vous, Lorient	Professionnel
Martin Angélique	Maître de conférences en psychologie sociale, UBS-LLSHS	Enseign-cherch
Meineri Sébastien	Maître de conférences en psychologie sociale, UBS-LLSHS	Enseign-cherch
Morineau Thierry	Professeur en psychologie cognitive et ergonomie, UBS - LLSHS	Enseig-cherch
Penelon Flora	Médiatrice sociale et familiale	Professionnel
Rannou Pauline	Attachée territoriale, Direction Personnes Agées et Personnes Handicapées, Département du Finistère [ancien PSSP]	Professionnel
Sourget Pascal	Directeur, cabinet de conseil et de formation, Lorient	Professionnel
Stéphane Maëlle	Déléguée aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, Direction départementale de la Cohésion sociale (DDCS) du Morbihan	Professionnel
Thompson Frances	Formatrice en anglais	Professionnel
Thos Emmanuel	Directeur Ehpad-Centre Alzheimer Soleil Levant, Arzano [ancien PSSP]	Professionnel
Vayer Alexandre	Professeur agrégé en sciences économiques et sociales, doctorant en sociologie, UBS-LLSHS	Enseignant

Règlement des études et des examens (extrait)

Le règlement général des études et des examens de l'UBS, les modalités de contrôle des connaissances et la composition des jurys sont consultables sur la plate-forme pédagogique. L'accès se fait par votre espace numérique de travail depuis le chemin suivant :

Accueil / ► LLSHS / ► Cours communs / ► UFR LLSHS, Scolarité / ► MCC et règlements des diplômes de Licence... / ► règlements des diplômes

Assiduité

Le président de l'UBS a arrêté les conditions d'assiduité conformément à l'arrêté du 30 juillet 2019 définissant le cadre national de scolarité et d'assiduité des étudiants inscrits dans une formation relevant du Ministère chargé de l'Enseignement supérieur (voir Arrêté de l'UBS N°86-2019 relatif aux conditions de scolarité et d'assiduité des étudiants en annexe). En dehors des étudiants ayant demandé à bénéficier d'une dispense d'assiduité dans le cadre du régime spécial d'études et pour lesquels la demande a été approuvée par le directeur des études, l'assiduité aux activités pédagogiques et aux examens est obligatoire. Un étudiant qui ne respecte pas les règles d'assiduité aux activités pédagogiques et/ou aux épreuves d'évaluations, fixées par arrêté du Président de l'UBS, pourra être déclaré en « défaut d'assiduité » sur son relevé de notes par décision du jury.

Validation de l'année

Chaque année de master comprend des UE théoriques et des UE pratiques (stage, mémoire de recherche, projet tuteuré ou autre unité pratique), réparties en un bloc d'UE théoriques et un bloc d'UE pratiques. Les 2 blocs d'UE (bloc UE théoriques et bloc UE pratiques) ne se compensent pas. Chaque bloc doit être validé individuellement pour valider l'année.

Absence aux examens

Toute absence à une épreuve doit être justifiée. À défaut la mention « Absence injustifiée » (ABI) est portée sur le relevé de notes et prend la valeur 0/20 dans les règles de calcul des moyennes. Les justificatifs d'absence (pièces originales) doivent être transmis dans un délai de 2 jours ouvrés à compter de la date de l'examen auquel l'étudiant a été absent au secrétariat de scolarité.

Redoublement

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences de toutes les formations de l'UBS intègrent le principe que tout étudiant est autorisé à se réinscrire dans la même année de formation l'année suivante en cas d'ajournement, sauf avis défavorable émis par le jury au regard du parcours de l'étudiant et de sa situation personnelle.

Calendrier de l'année Parcours AISS

Semestre 1 - Parcours AISS & CISS

- Rentrée : vendredi 1er septembre
- Vacances de la Toussaint : du 30 octobre au 5 novembre.
- Fin des cours le vendredi 22 décembre – date limite pour la remise des dossiers (hors mémoire).
- Vacances de Noël : du 26 décembre au 7 janvier.
- Examens terminaux du S1 : jeudi 11 et vendredi 12 janvier [UE1 et UE3 de tronc commun]

Semestre 2 - Parcours AISS - Mémoire et stage

- Travaux de groupes pour le mémoire collectif : de début janvier à début février.
- Remise des mémoires collectifs de fin d'études : jeudi 1^{er} février avant 12 h.
- Soutenances des mémoires collectifs de fin d'études : jeudi 8 février.
- Stage de 16 semaines du lundi 12 février au vendredi 31 mai.
- Remise des rapports de stage pour le lundi 3 juin avant 12 h.
- Soutenances de stages : mercredi 12 et/ou jeudi 13 juin.
- Examens de seconde session : semaines 24-25.
- Jury d'obtention de l'année et du diplôme : début juillet.

Calendrier de l'année – Parcours CISS

MOIS	Semaines	Alternance	
		Dates	Période
sept-23	S35	Vendredi 01 septembre 2023 (rentrée)	à l'Université
	S36	Mercredi 06, jeudi 07, vendredi 08 septembre 2023	à l'Université
	S37	Vendredi 15 septembre 2023	à l'Université
	S38	Vendredi 22 septembre 2023	à l'Université
	S39	Vendredi 29 septembre 2023	à l'Université
oct-23	S40	Mercredi 04, jeudi 05, vendredi 06 octobre 2023	à l'Université
	S41	Vendredi 13 octobre 2023	à l'Université
	S42	Vendredi 20 octobre 2023	à l'Université
	S43	Vendredi 27 octobre 2023	à l'Université
nov-23	S45	Mercredi 08, jeudi 09, vendredi 10 novembre 2023	à l'Université
	S46	vendredi 17 novembre 2023	à l'Université
	S47	Vendredi 24 novembre 2023	à l'Université
déc-23	S48	Vendredi 01 décembre 2023	à l'Université
	S49	Mercredi 06, jeudi 07, vendredi 08 décembre 2023	à l'Université
	S50	Vendredi 15 décembre 2023	à l'Université
janv-24	S51	Vendredi 22 décembre 2023	à l'Université
	S02	Jeudi 11, vendredi 12 janvier 2024 Examens	à l'Université
	S03	Vendredi 19 janvier 2024	à l'Université
févr-24	S04	vendredi 26 janvier 2024	à l'Université
	S05	Vendredi 02 février 2024	à l'Université
	S06	Mercredi 07, jeudi 08, Vendredi 09 février 2024	à l'Université
	S07	Vendredi 16 février 2024	à l'Université
mars-24	S08	Vendredi 23 février 2024	à l'Université
	S10	Vendredi 08 mars 2024	à l'Université
	S11	Mercredi 13, jeudi 14, vendredi 15 mars 2024	à l'Université
	S12	Vendredi 22 mars 2024	à l'Université
avr-24	S13	Vendredi 29 mars 2024	à l'Université
	S14	Vendredi 05 avril 2024	à l'Université
	S15	Vendredi 12 avril 2024	à l'Université
mai-24	S16	Mercredi 17, jeudi 18, vendredi 19 avril 2024	à l'Université
	S18	Vendredi 03 mai 2024	à l'Université
	S20	Vendredi 17 mai 2024	à l'Université
	S21	Vendredi 24 mai 2024	à l'Université
juin-24	S22	Vendredi 31 mai 2024	à l'Université
	S23	Mercredi 05, Jeudi 06, vendredi 07 juin 2024	à l'Université
	S24	Vendredi 14 juin 2024	à l'Université
	S25	Mercredi 19, Jeudi 20, vendredi 21 juin 2024 Examens, travail mémoire	à l'Université
sept-24	S26	Vendredi 28 juin 2024	à l'Université
	S36		02/09/2024 (remise de mémoire)
	S37/38	Soutenances	
TOTAL		1 journée à l'Université par semaine + 9 regroupements de 3 jours, les autres jours en entreprise	

Mémoire

- Remise de la note d'étape : vendredi 22 décembre - 12h
- Remise du pré-projet : vendredi 23 février - 12h
- Remise du mémoire : lundi 2 septembre - 12h
- Soutenance du mémoire : S 37/38
- Jury de diplôme : fin septembre.

Informations générales concernant le département PSSP et la filière IDS

Organisation du département PSSP

Le Master IDS est rattaché au département Politiques sociales et de santé publique. Outre le Master, le département est responsable d'un cycle complet de licence – L1 à L3 mention Sciences sanitaires et sociales, spécialité Action sociale et de santé.

Répartition des responsabilités au sein de la filière

Direction du département PSSP : Juliette Hontebeyrie : juliette.hontebeyrie@univ-ubs.fr

Responsable du Master 2 AISS : Florence Douguet : florence.douguet@univ-ubs.fr

Responsable du Master 2 CISS : Virginie Le Bris-Fontier : virginie.le-bris-fontier@univ-ubs.fr

Responsable du Master 1 IDS : Juliette Hontebeyrie

Secrétariat de la filière

Le secrétariat du Master (accueil et renseignements divers, secrétariat pédagogique) est assuré par :

Thibaut Desmaretz

courriel : thibaut.desmaretz@univ-ubs.fr

tel : 02 97 87 65 60 ; fax : 02.97.87.65. 37

Communication des informations aux étudiants

Les informations importantes destinées aux étudiants (emplois du temps de la semaine, modifications éventuelles et absences de certains intervenants, notes d'information...) sont disponibles en ligne sur l'environnement numérique de travail (ENT) de l'Université qui est accessible à tout étudiant régulièrement inscrit qui dispose d'un identifiant et d'un mot de passe ainsi que d'une adresse électronique.

Un tableau d'affichage est consultable au rez-de-chaussée du Paquebot (planning hebdomadaire et des plannings d'examens notamment).

Environnement Numérique de Travail

Mis à part l'emploi du temps (onglet "organisation"), les étudiants peuvent consulter sur l'ENT de nombreuses informations concernant le Master IDS et divers supports de cours proposés dans la rubrique **plateforme pédagogique**. Les informations concernant le Master sont accessibles depuis le chemin LLSHS/Politiques sociales et de santé publique/Master IDS (s'il vous est demandé de saisir une clef d'inscription : P3S2014). Voici le contenu simplifié des principaux modules qui concernent les étudiants de M2 :

Modules "IDS M2 organisation pédagogique" AISS et CISS : ces modules (un par parcours) fournissent les principaux éléments relatifs à l'organisation du Master : référentiel, calendrier, règlement des examens, consignes pour le mémoire, livrets étudiants, etc. Vous y retrouverez les principales informations à retenir au fur et à mesure de l'avancement de l'année (composition des jurys de soutenances, questionnaire d'évaluation du M2, etc.).

Module "M2 Pro AISS et cours communs AISS-CISS" et module "M2 CISS cours spécifiques" : ces deux modules rassemblent les fichiers et cours déposés ou transmis par les intervenant.e.s (par semestre et matière).

Module "IDS-M1-M2 Stages et recherche d'emploi" : outre le rappel des consignes sur les stages obligatoires de M1 et de M2 (réglementation, conventions, etc.), ce module vous apporte diverses informations utiles :

- offres de stages et de contrats de professionnalisation adressées au département, listes des stages des années précédentes, etc.
- recherche d'emploi : données sur l'insertion des étudiants (Observatoire de l'insertion de l'UBS) ; pistes pour la recherche d'emploi après l'obtention du diplôme.

Pour accéder à la plateforme **Partage** pour la messagerie collaborative : <https://17017.univ-ubs.fr/documentation/display/DOC/Mes+premiers+pas>

Configuration du réseau **WiFi Eduroam** à destination des utilisateurs de l'UBS :

Nom (SSID) du réseau	eduroam
Identifiant de connexion	Votre identifiant de connexion UBS suivi de <i>@univ-ubs.fr</i> <i>exemple pour un personnel : untel@univ-ubs.fr</i> <i>exemple pour un étudiant : e1234567@univ-ubs.fr</i>
Mot de passe	Votre mot de passe UBS

Nota : sur certains appareils, il peut vous être demandé de valider le certificat de notre serveur d'authentification. Dans ce cas le nom de ce certificat est, depuis le 5 juin 2018 : **DigiCert Assured ID Root CA**.

Consignes de sécurité



En cas d'alarme incendie, l'enseignant responsable de sa salle de cours doit **obligatoirement** sortir et conduire ses étudiants jusqu'au point de rassemblement, situé à l'arrière du bâtiment dans le parc Youri Gagarine.

L'enseignant, à ce moment, endosse le rôle du guide-file et doit vérifier la présence de tous ses étudiants au point de rassemblement.

Les serre-files quant à eux se chargent de vérifier l'évacuation totale du bâtiment. Vous pouvez réintégrer votre salle uniquement après l'autorisation de la direction de l'unité de travail.

Pour information, assistant de prévention de l'unité de travail :
Alexandre HENOFF - Appareteur de la Faculté.

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

MENTION
INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

ADMINISTRATION ET COORDINATION DES INTERVENTIONS SOCIALES ET DE SANTÉ

MASTER

INSERTION
À 30 MOIS



85%

EN EMPLOI

(décembre 2021)
parmi ceux n'ayant pas poursuivi d'études

L'objectif est de former des cadres supérieurs et de direction dans la gestion administrative et le management des établissements et services sanitaires, sociaux ou médico-sociaux (directeurs ou directeurs adjoints d'établissements pour personnes âgées, responsables de CCAS, cadres de services d'aide à domicile, attachés territoriaux au sein des conseils départementaux, attachés d'administration hospitalière, etc.). Le parcours AISS s'adresse principalement à des étudiants relevant de la formation initiale. ●●●

Faculté lettres,
langues, sciences
humaines &
sociales

ubs:
Université Bretagne Sud

+ Enquête insertion professionnelle
PLUS DE DÉTAILS SUR : www.univ-ubs.fr/suiiop

INSERTION
À 30 MOIS
85%



EN EMPLOI

(décembre 2021)
parmi ceux n'ayant
pas poursuivi
d'études

ADÉQUATION

88%

Des répondants
considèrent avoir un
emploi en adéquation
avec leur spécialité de
formation

REVENU

1840€

médian mensuel net pour
l'emploi actuel



71%

Déclarent être
satisfaits de leur
rémunération

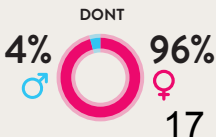
**TEMPS À
L'EMPLOI**

2,5 MOIS

Nombre de mois entre
la date de validation
du diplôme et la date
de début du premier
contrat

24 **DIPLOMÉS
EN 2019**

**TAUX DE
RÉPONSE**
88%



LES INDICATEURS
CONCERNENT
20 **DIPLOMÉS**

**NATURE DU
CONTRAT**

59% CDI
35% CDD
6% FONCTIONNAIRE

**NIVEAU DE
L'EMPLOI**

65% INGÉNIEUR / CADRE
24% PROFESSION
INTERMÉDIAIRE
12% EMPLOYÉ / OUVRIER

**TYPE
D'EMPLOYEUR**

41% FONCTION PUBLIQUE
29% STRUCTURE PRIVÉE
24% ORGANISME À BUT
NON LUCRATIF
6% ENTREPRISE PUBLIQUE

**MOBILITÉ
GÉOGRAPHIQUE**

65% EN BRETAGNE
24% EN PAYS DE LOIRE
12% DANS LE RESTE
DE LA FRANCE

+ **OBSERVATOIRE
DE L'INSERTION
PROFESSIONNELLE**
02 97 87 66 60
oiip@univ-ubs.fr

MENTION
INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

ADMINISTRATION DES INTERVENTIONS SOCIALES ET DE SANTÉ

EMPLOIS OCCUPÉS (30 mois après l'obtention du diplôme)

Intitulé poste	Niveau emploi	Type de contrat de travail	Temps plein/ Temps parti	Localisation	Salaire net mensuel (à titre indicatif)
Responsable d'agence - transport de personnes à mobilité réduite	Ingénieur / Cadre	en CDI	Temps plein	en Bretagne	1800
Chargé de mission "Offres aux retraités fragiles"	Ingénieur / Cadre	en CDI	Temps plein	dans le reste de la France	2300
Coordinateur Santé CPTS	Ingénieur / Cadre	en CDI	Temps plein	en Pays de Loire	2100
Gérant immobilier	Profession intermédiaire	en CDI	Temps plein	en Bretagne	2100
Attaché de recherche clinique	Profession intermédiaire	en CDD	Temps plein	en Bretagne	1840
Coordinateur dans un service d'aide à domicile	Employé / Ouvrier	en CDI	Temps plein	en Bretagne	1400
Cheffe de projet Schéma Autonomie	Ingénieur / Cadre	en CDD	Temps plein	en Pays de Loire	1900
Chargé de développement social	Ingénieur / Cadre	en CDD	Temps plein	en Bretagne	1744
Responsable adjoint d'un SESSAD	Ingénieur / Cadre	en CDI	Temps plein	en Pays de Loire	2416
Responsable de service	Ingénieur / Cadre	en CDD	Temps plein	dans le reste de la France	2011
Animateur en Relais Petite Enfance	Employé / Ouvrier	Fonctionnaire	Temps partiel	en Bretagne	1048
Responsable de secteur dans l'aide à domicile	Ingénieur / Cadre	en CDI	Temps plein	en Bretagne	1600
Chargé de coopération territoriale	Profession intermédiaire	en CDD	Temps plein	en Bretagne	1687
Professeur STMS	Ingénieur / Cadre	en CDD	Temps plein	en Bretagne	1520
Mandataire Judiciaire à la Protection des majeurs	Ingénieur / Cadre	en CDI	Temps plein	en Bretagne	1586
Coordinateur d'un service d'aide à domicile	Profession intermédiaire	en CDI	Temps plein	en Pays de Loire	NR
Directeur d'association dans le secteur de l'information jeunesse	Ingénieur / Cadre	en CDI	Temps plein	en Bretagne	2568

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

MENTION
INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

COORDINATION DES INTERVENTIONS SOCIALES ET DE SANTÉ

MASTER

INSERTION
À 30 MOIS

91%



EN EMPLOI

(décembre 2021)
parmi ceux n'ayant pas poursuivi d'études

L'objectif est de former des cadres de coordination des politiques, dispositifs et acteurs de la santé et du social à l'échelle des territoires (responsables de réseaux de santé, coordinateurs gérontologiques, animateurs territoriaux de santé, chargés de développement social). Le parcours CISS s'adresse principalement à des stagiaires de la formation continue (personnes en emploi ou en contrat de professionnalisation notamment).



INSERTION
À 30 MOIS
91%



EN EMPLOI

(décembre 2021)
parmi ceux n'ayant
pas poursuivi
d'études

ADÉQUATION
100%

Des répondants
considèrent avoir un
emploi en adéquation
avec leur spécialité de
formation

REVENU

1950€

médian mensuel net pour
l'emploi actuel



40%

Déclarent être
satisfaits de leur
rémunération

TEMPS À
L'EMPLOI

1 MOIS

Nombre de mois entre
la date de validation
du diplôme et la date
de début du premier
contrat

12 DIPLOMÉS
EN 2019

TAUX DE
RÉPONSE
100%



LES INDICATEURS
CONCERNENT
11 DIPLOMÉS

NATURE DU
CONTRAT

50% CDI
30% CDD
20% FONCTIONNAIRE

NIVEAU DE
L'EMPLOI

50% INGÉNIEUR / CADRE
50% PROFESSION
INTERMÉDIAIRE

TYPE
D'EMPLOYEUR

50% FONCTION PUBLIQUE
30% ORGANISME À BUT
NON LUCRATIF
20% STRUCTURE PRIVÉE

MOBILITÉ
GÉOGRAPHIQUE

60% EN BRETAGNE
30% DANS LE RESTE
DE LA FRANCE
10% EN PAYS DE LOIRE

+ OBSERVATOIRE
DE L'INSERTION
PROFESSIONNELLE
02 97 87 66 60
oiip@univ-ubs.fr

MENTION
INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

COORDINATION DES INTERVENTIONS SOCIALES ET DE SANTÉ

EMPLOIS OCCUPÉS (30 mois après l'obtention du diplôme)

Intitulé poste	Niveau emploi	Type de contrat de travail	Temps plein/ Temps parti	Localisation	Salaire net mensuel (à titre indicatif)
Adjointe de direction en ESRP	Ingénieur / Cadre	en CDI	Temps plein	dans le reste de la France	2050
Coordinateur de développement d'actions sociales	Profession intermédiaire	en CDD	Temps plein	en Bretagne	1550
Coordinatrice de secteur (plateforme de répit du sud-Morbihan)	Profession intermédiaire	en CDI	Temps plein	en Bretagne	1950
Coordinateur	Profession intermédiaire	en CDI	Temps plein	en Bretagne	1824
Cadre de santé	Ingénieur / Cadre	Fonctionnaire	Temps plein	en Bretagne	3100
Adjoint de direction en EHPAD	Ingénieur / Cadre	en CDI	Temps plein	dans le reste de la France	2100
Chargé d'accompagnement de territoire en E-Santé	Profession intermédiaire	en CDD	Temps plein	dans le reste de la France	1450
Consultant en ingénierie sanitaire et sociale	Profession intermédiaire	en CDI	Temps plein	en Bretagne	1670
Cadre de santé territoriale	Ingénieur / Cadre	Fonctionnaire	Temps plein	en Bretagne	2700
Travailleur social	Ingénieur / Cadre	en CDD	Temps partiel	en Pays de Loire	1550

*On t'accompagne
dans tes projets !*

Toute l'équipe accueille et propose un conseil personnalisé aux étudiants dans le cadre d'une orientation ou d'une réorientation, mais aussi dans le cadre de leur insertion professionnelle. L'équipe du service apporte également une aide auprès des étudiants souhaitant réaliser un projet d'entreprise et développer leur esprit d'innovation et leur réseau.

1. NOS RESSOURCES À VOTRE DISPOSITION

✓ **Préparez votre projet, consultez nos ressources documentaires**

L'espace ressources est une base de ressources documentaires utiles à la construction de son projet personnel et professionnel. Elle permet d'explorer les formations, les métiers, les études et leurs débouchés. (<https://suiiop.centredoc.fr/>)

✓ **Besoin d'un coup de pouce pour trouver un stage, un emploi ou une alternance ? Inscrivez-vous sur la plateforme Jobteaser.** Retrouvez toutes les offres sur la plateforme. (<https://connect.jobteaser.com/>)

✓ **Vous souhaitez découvrir le devenir des diplômés et les poursuites d'études ?**

Consultez les livrets numériques ou rendez-vous sur la page dédiée à chaque formation rubrique « Documents ».

✓ **Un stage à réaliser ? A la recherche d'une alternance ? Venez retirer votre livret « Ma recherche de stage », « Ma recherche d'alternance »**

Les livrets sont disponibles au sein du service afin de vous accompagner dans la recherche de votre stage et/ou de votre alternance.



2. NOS ACTIONS POUR VOUS ACCOMPAGNER

✓ Prenez rendez-vous avec une conseillère

Les conseillères d'orientation et d'insertion professionnelle vous reçoivent afin de vous accompagner dans vos projets d'études et professionnels. Sur rendez-vous au 02 97 87 66 60 à Lorient et au 02 97 01 27 00 à Vannes.

✓ Une photo professionnelle ?

En septembre, inscrivez-vous au shooting. Le service vous propose d'agrémenter votre CV avec une photo professionnelle

✓ Vous souhaitez rencontrer un professionnel ? Participez aux cafés pros

Ces rendez-vous sont des temps d'échanges conviviaux et informels entre des professionnels et des étudiants. Un format court, 1h maxi sur la pause déjeuner.



✓ Vous avez un projet d'entrepreneuriat ? On vous accompagne !

Vous avez un projet, une idée de création d'activité, d'entreprise ? Tout étudiant ou jeune diplômé (de moins de 3 ans) qui a envie de découvrir le domaine de l'entrepreneuriat est accompagné et aidé au sein d'un PEPITE : un Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat.

Sensibilisation, challenges, statut spécifique ... Le service a mis en place un cadre favorable pour permettre aux étudiants de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

Retrouvez toutes nos informations et actualités sur le site de l'ubs :
Formation / réussir ici / insertion professionnelle et orientation

